

Échanges de population et positionnement européen

Migrations résidentielles et navettes avec l'extérieur

Un solde migratoire à l'équilibre avec les autres régions françaises

Le solde migratoire entre la Bourgogne-Franche-Comté et les autres régions françaises (y compris les DOM) est équilibré entre 2003 et 2008. L'essentiel des échanges (67 % des entrées et 58 % des sorties) se fait avec les régions limitrophes : l'Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine. Le solde migratoire est nettement excédentaire avec l'Île-de-France, l'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine et le Nord-Pas-de-Calais-Picardie. En revanche, il est déficitaire avec Auvergne-Rhône-Alpes et avec toutes les régions du littoral Atlantique et du sud.

Des départs importants d'étudiants et de jeunes actifs

Du fait des migrations résidentielles, la Bourgogne-Franche-Comté gagne des jeunes de 5 à 17 ans et des plus de 30 ans tandis qu'elle perd des 18-30 ans. Le déficit sur cette classe d'âge est le plus important des régions métropolitaines.

Il reflète l'attractivité universitaire d'autres régions et les difficultés d'insertion des jeunes de Bourgogne-Franche-Comté sur le marché du travail. Les étudiants rejoignent majoritairement l'Île-de-France ou la région Auvergne-Rhône-Alpes. Globalement négatif, le solde des actifs est toutefois positif avec l'Île-de-France, Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, et Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Au jeu des migrations résidentielles et en lien avec la structure productive de la Bourgogne-Franche-Comté, la région perd de jeunes cadres, professions intermédiaires et employés. Elle gagne en revanche des ouvriers. Enfin, la région est attractive pour les retraités, notamment ceux en provenance de l'Île-de-France.

87 000 actifs de Bourgogne-Franche-Comté travaillent hors de la région, dont 30 000 en Suisse

La proximité de grands pôles d'emploi français (Paris, Lyon, Mulhouse) ou suisses (Le Locle, La-Chaux-de-Fonds, Val-de-Travers...) et la situation géographique de Sens, Nevers,

Mâcon, Belfort et Montbéliard aux franges de la région favorisent les échanges quotidiens d'actifs entre la région et l'extérieur. Parmi les 1,15 million d'actifs en emploi résidant dans la région en 2012, 87 000 travaillent hors de la région, soit 7,6 % de l'ensemble des actifs occupés de la région. 43 000 actifs occupés habitant hors de la région font le chemin inverse. Les flux sont très déséquilibrés avec la Suisse et l'Île-de-France. Chaque jour, 30 000 actifs franchissent la frontière suisse pour aller travailler. C'est deux fois plus qu'en 2002. Le nombre de navettes vers l'Île-de-France s'élève à 17 900. En sens inverse, 3 500 Franciliens travaillent en Bourgogne-Franche-Comté. Environ 12 000 déplacements quotidiens se font depuis le sud de la région vers les grands pôles d'emploi de Lyon, Bourg-en-Bresse, Oyonnax ou Roanne et 5 800 se font en sens inverse. C'est sans compter les échanges au sein de l'aire urbaine de Mâcon, située à cheval sur les deux régions. Enfin, les flux sont intenses dans les deux sens entre le nord est de la région et la zone d'emploi de Mulhouse. ■

Chiffres Clés

	Migrations résidentielles (2003-2008) entre régions (France métropolitaine + DOM)				Navettes domicile-travail (2012) entre régions de France métropolitaine			Nombre d'actifs travaillant à l'étranger pour 1000 actifs occupés	
	Taux d'entrée pour 1000 habitants *	Taux de sortie pour 1000 habitants **	Solde des entrées et des sorties pour 1000 habitants ***	Solde des entrées et des sorties des 18-30 ans pour 1000 habitants	Solde des entrées et des sorties	Taux d'entrée pour 1000 actifs occupés	Taux de sortie pour 1000 actifs occupés		Solde des entrées et des sorties pour 1000 actifs occupés
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	35,5	48,5	- 13	- 23	- 4 000	16	18	- 2	69
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	74,9	48,5	+ 26	- 2	- 15 540	19	25	- 7	3
Auvergne-Rhône-Alpes	53,6	46,2	+ 7	+ 9	+ 1 370	19	19	0	31
Bourgogne-Franche-Comté	62,7	63,2	- 1	- 42	- 14 010	36	48	- 12	25
Bretagne	78,7	52,1	+ 27	- 17	- 10 970	18	26	- 8	1
Centre-Val de Loire	85,1	82,6	+ 2	- 36	- 54 230	38	88	- 50	1
Corse	83,1	55,7	+ 28	+ 2	- 460	7	11	- 4	1
Île-de-France	50,1	83,7	- 34	+ 48	+ 286 810	61	11	+ 50	2
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	84,0	51,3	+ 32	+ 27	- 31 650	17	32	- 14	2
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	36,2	51,2	- 15	- 35	- 114 540	17	66	- 49	14
Normandie	55,7	59,3	- 4	- 41	- 38 670	29	57	- 28	1
Pays de la Loire	77,2	57,7	+ 19	- 10	- 15 600	28	38	- 10	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	67,3	60,5	+ 7	- 6	+ 11 490	26	20	+ 6	15
Rang de la région Bourgogne-Franche-Comté (du plus grand au plus petit)	8	3	9	13	7	3	4	9	3

Note : * Le taux d'entrée est le nombre d'arrivants dans la région depuis la métropole ou les Dom rapporté à la population moyenne de la région sur la période.

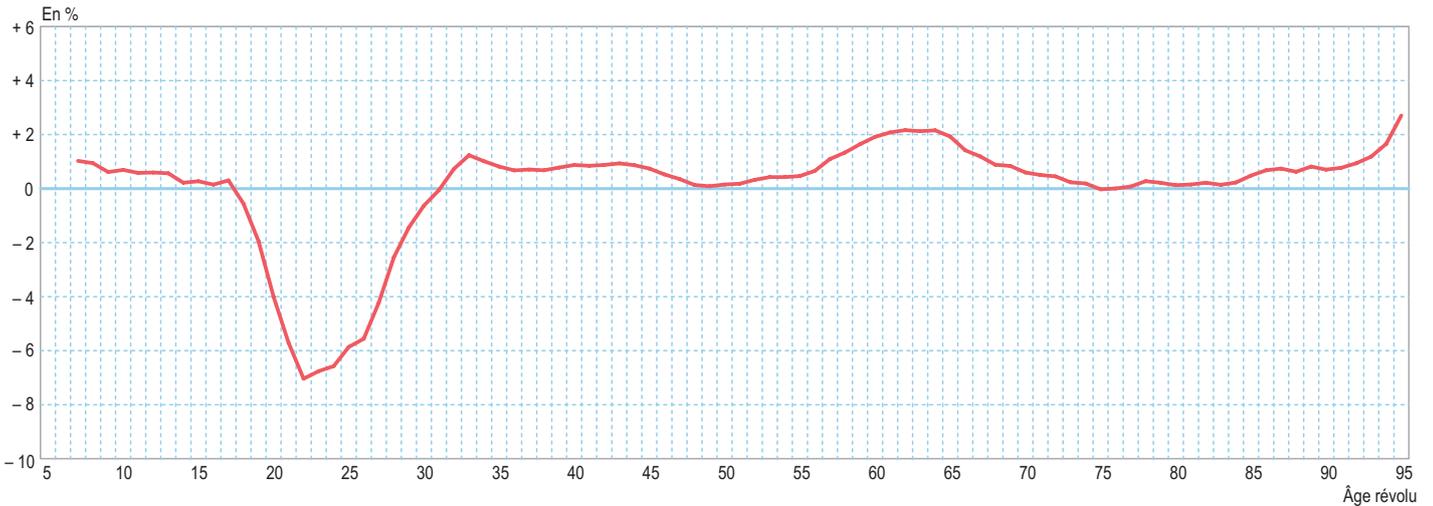
** Le taux de sortie est le nombre de partants de la région vers la métropole ou les Dom rapporté à la population moyenne de la région.

*** Le solde des entrées et sorties permet la comparaison entre régions en termes de déficit ou d'excédent migratoire. Les échanges avec les Com et l'étranger sont exclus car les départs vers ces territoires ne sont pas connus.

Source : Insee, Recensements de la population

1 Impact des migrations par âge en Bourgogne-Franche-Comté

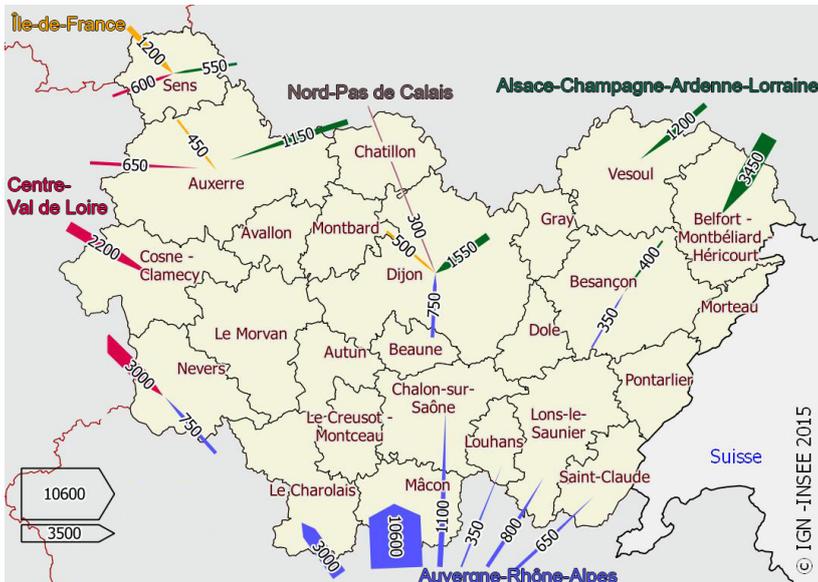
Solde des entrées et des sorties en % de la population (moyenne 2003-2008)



Source : Insee, Recensements de la population 2003 et 2008

2 Des échanges quotidiens d'actifs entre la région et l'extérieur

Navettes entrantes en provenance d'autres régions dans les zones d'emploi de Bourgogne-Franche-Comté (flux supérieur à 300 actifs)



Source : Insee, Recensement de la population 2012

Navettes sortantes à destination d'autres régions dans les zones d'emploi de Bourgogne-Franche-Comté (flux supérieur à 300 actifs)



Source : Insee, Recensement de la population 2012